

« signalement » est mal interprétée par les éducateurs. **Seule la définition d'un cadre respectant la déontologie de chacun peut lever les réticences.**

Mais rédiger une charte de confidentialité, cosignée par les différentes institutions, s'avère ardu. « *A Evry, le texte attendu depuis plus d'un an sera un simple document de préconisation et chaque cellule devra définir ses règles en la matière* », dit Gérard Peyronnet. A Ramonville, Alain Carral croit moins en une hypothétique charte qu'en un « *ordre de mission* » donné

par les différentes institutions à leurs fonctionnaires pour participer à la veille éducative. Les communes de l'agglomération bordelaise ont opté pour une solution intermédiaire: un guide méthodologique à l'usage des cellules de veille qui pose les principes, convenus entre tous les partenaires (villes, départements, inspection académique, D.R.J.S., D.D.T.E.F.P.), en termes de partage d'information entre professionnels et d'information transparente de la famille.



Jean-François Ruaud, coordonnateur Zep.

Co-éduquer...

Réussir la veille éducative suppose d'associer les parents du jeune à la démarche, voire de les aider, si besoin, à assumer leur parentalité. « *Mettre un peu d'huile pour décoincer les relations parents-enfants sera suffisant pour certaines familles* », dit Alain Carral. Pour d'autres, le passage par un atelier d'accompagnement à la scolarité s'impose. Les devoirs, accomplis avec l'aide d'une association spécialisée, sont un bon prétexte pour entrer en contact et élargir la discussion aux autres problèmes qui peuvent se poser. D'autres approches

sont tentées ici ou là: des groupes de dialogue avec les pères à Lormont, un guide d'accompagnement à la parentalité à Floirac.

Evaluer...

Que faut-il évaluer? Qui doit évaluer? « *Un bilan en fin d'année, c'est bien mais insuffisant* », dit Alain Carral, qui plaide pour une évaluation en continu et collective – qui tient encore du vœu pieux. En Haute-Garonne, une cellule départementale d'appui à la veille éducative a été envisagée mais n'a pas abouti, au grand regret d'Alain Carral qui y verrait un lieu utile de confrontation des problématiques au-delà des résultats statistiques. Le coordonnateur de Ramonville demande aussi que l'on s'interroge sur l'efficacité des dispositifs de droit commun, comme les ateliers-relais, onéreux selon lui, ou la P.J.J., « *sous-alimentée en personnel* ».



Guy Cauquil (arrière plan), et Gérard Peyronnet lors du séminaire du 20 octobre.

QUELQUES CHIFFRES... EN HAUSSE

En 2004, 107 villes, de taille très variable et réparties sur 32 départements, sont engagées dans une démarche de veille éducative. Elles n'étaient qu'une vingtaine en 2002. Les financements accordés par le ministère de la ville à ces cellules de veille sont en augmentation. Ils sont passés de 427 000 euros en 2002 à 1,5 million d'euros cette année. En 2005, le budget prévu dans le plan de cohésion sociale pour ce volet passe à 6,2 millions, ce qui, pour Gérard Peyronnet, constitue un « *changement d'échelle* ». Le coordonnateur d'Evry précise que les dispositifs de réussite éducative inscrits dans le projet de loi sont conçus « *à la fois comme des équipes d'ingénierie pour la veille, les contrats ou projets éducatifs locaux, et comme des plateaux techniques pour mettre en place des dispositifs éducatifs innovants* ».

... POUR ALLER PLUS LOIN

www.aquitaine-pqa.fr > rubrique « Education »

Sur le site de PQA, des infos complémentaires sont disponibles, comme la synthèse du colloque sur le raccrochage scolaire organisé en 2003 par l'association La Bouture, le guide méthodologique conçu dans l'agglomération bordelaise, des tableaux précis sur l'organisation de la veille à Ramonville, à Evry et ailleurs... A vos claviers!



La table ronde du 29 septembre avec Guy Cauquil, Christian Lautier et Claire Kauffmann.



Guy Cauquil (à gauche), et Alain Carral lors du séminaire du 20 octobre.

« J'ai été agréablement surpris par le taux de participation et la qualité des échanges au cours de ces deux journées. La diversité du public présent dans la salle est assurément un gage de succès pour la veille éducative sur la région Aquitaine. Par ailleurs la qualité et la diversité des intervenants invités a permis d'aborder sur le fond l'ensemble des questions programmées. Encore merci à PQA pour une telle performance! »

Guy Cauquil, directeur du cabinet CIRESE, animateur du séminaire

Pays et Quartiers d'Aquitaine

Centre de ressources régional sur le développement territorial

1A terrasse du Front du Médoc - 33076 Bordeaux Cedex

05 56 90 81 00 - pqa@aquitaine-pqa.fr

www.aquitaine-pqa.fr

ISSN : 1763-7392

Direction de la publication : le président du GIRP

Conception, rédaction et maquette : Aggelos, Sabine Andrieu - Photos: D.R.

Imprimé par nos soins

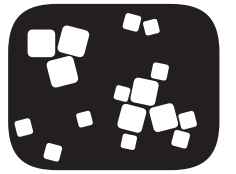


Informations complémentaires

www.aquitaine-pqa.fr

pqa@aquitaine-pqa.fr - 05 56 90 81 00

Comprendre et agir contre le décrochage éducatif



novembre 2004

Comprendre le décrochage éducatif est un enjeu fondamental « *car il est révélateur du délabrement d'une société* ». C'est un enjeu pour tous les acteurs publics car il touche les territoires dans ce qu'ils ont de plus vital : leur jeunesse. Et, notamment, en Aquitaine où le taux de sorties du système scolaire en fin de Troisième sans qualification (12,5%) est supérieur à la moyenne nationale (8%). La problématique du décrochage éducatif, résumée par Monique Lafon, chargée de mission auprès du préfet de région, a été décortiquée les 29 septembre à Lormont et le 20 octobre à Pessac, lors du séminaire régional organisé par le centre de ressources régional Pays et quartiers d'Aquitaine. Deux journées denses, riches en expériences et en questionnements sur les pratiques, le partenariat, la déontologie, mais qui ont visiblement remotivé les troupes. A l'image de Madame Bellocq, proviseur du lycée Jacques-Brel à Lormont, qui a estimé que ces échanges offraient du « *travail pour les dix ans à venir* ».

Editorial

Deux jours de réflexion et d'échange pour « comprendre et agir » contre le décrochage éducatif, ce n'est peut-être pas suffisant, mais c'est déjà ça. Comprendre que les enjeux du décrochage éducatif dépassent ceux du décrochage scolaire dans les quartiers en difficultés, c'est déjà ça. Comprendre que, quel que soit son « métier » (de l'enseignant à l' élu en passant par l'assistante sociale ou l'éducateur de rue) et son territoire (urbain, rural), il est possible d'agir ensemble, c'est déjà ça. N'est-ce pas Carole Octave¹, organisatrice pour PQA de ce séminaire régional auquel plus de 130 acteurs aquitains ont participé. Merci à vous.

¹ Qui vient de conclure sa mission à PQA, et reste attentive à toute ouverture de poste dans ce domaine (contact : PQA).



De gauche à droite, Marie-Cécile Bloch et Bernard Gerde, cofondateurs de l'association La Bouture, et Monique Lafon, chargée de mission auprès du préfet de région.



Des intervenants dans le public.



Vidéoprojection lors du séminaire du 29 septembre.



Qui sont les décrocheurs ?



Marie-Cécile Bloch, enseignante au collège-lycée élitaires pour tous de Grenoble.

Démotivés, déstructurés, découragés, démotivés... les décrocheurs sont décrits en des termes qui les stigmatisent. Aider ces jeunes en rupture suppose au contraire de cesser de les identifier par leurs manques et d'en finir avec deux idées reçues : **1.** Le décrocheur n'est pas un sauvageon potentiel ; **2.** Il n'existe pas de superposition parfaite entre échec et décrochage scolaires.

« *Beaucoup d'élèves sont en difficulté scolaire et ne décrocheront jamais ; d'autres ont de bons résultats et décrochent* », explique Bernard Gerde, cofondateur de l'association **La Bouture**, l'association à l'origine de la naissance du **Clept**, le collège-lycée élitaires pour tous de Grenoble. Le profil des élèves de cet établissement expérimental

est, à cet égard, révélateur de la grande diversité des parcours pouvant mener au décrochage. Depuis son ouverture en novembre 2000, l'établissement expérimental a accueilli 250 élèves – moyenne d'âge 18 ans – et issus de toutes les origines socioprofessionnelles : 29% sont fils ou filles d'ouvriers ou d'employés mais 30% ont un père cadre, enseignant ou exerce une profession libérale. 19% n'ont pas de père (décédé ou perdu de vue). Un tiers a au moins un parent d'origine étrangère. La majorité d'entre eux est restée déscolarisée entre un et deux ans avant d'entrer au Clept. Ils venaient de lycée d'enseignement général et technologique (35%), de lycée professionnel (26%), de collège (22%). Les 17% restants sont issus d'autres dispositifs (Cippa, apprentissage...) ou sont des primo-arrivants.

Un point commun unit toutefois ces jeunes : le sentiment qu'ils « *ne s'y retrouvent pas* » dans les savoirs et/ou dans la communauté éducative qui leur ont été proposés jusqu'alors. **Ce sentiment de ne pas être à leur place en font, soit des décrocheurs purs (drop-out) qui quittent l'école, soit des « décrochés » (drop-in)**, qui, tout en restant dans le système scolaire, refusent de se soumettre à ces règles ou s'estiment incapables d'y réussir. Parfois, certains de ces élèves « *en rajoutent dans leur statut d'échouant qui devient un statut identitaire*, dit Bernard Gerde, et s'auto-excluent ».

Les monographies réalisées depuis 1996 par l'association La Bouture racontent la suc-

cession de « *malentendus* » qui a éloigné ces jeunes de l'école. Ces témoignages sont autant d'analyses des failles du système scolaire, qui, confronté à la massification, n'a pas su prendre en compte la singularité de ces élèves, parfois les premiers de leur famille à atteindre ce niveau de scolarisation. « *C'est à partir de leurs constats que le Clept a bâti une offre de formation pour eux* », dit Marie-Cécile Bloch, enseignante à l'établissement grenoblois, car, il existe toujours chez eux un « *désir d'école vivace* ».



Bernard Gerde, formateur à l'association La Bouture.

LE RÊVE DU BAC EN LIGNE DE MIRE

Amener au bac ou au brevet : c'est l'objectif affiché pour les décrocheurs par le **Clept**. D'une capacité d'accueil de 85 élèves, cet établissement public expérimental, annexe du lycée grenoblois E. Mounier, accepte les jeunes après un entretien et en fonction de trois critères : avoir entre 14 et 22 ans, être en rupture de scolarité et être volontaire pour reprendre des études. Il comprend une section fin de collège et les trois filières en L.E.G.T. (Littéraire, Scientifique et Economique et Sociale). A leur arrivée, les élèves entrent dans un module de rattrapage de durée variable, de six semaines à un an. L'équipe éducative, qui comprend 15 enseignants recrutés sur profil particulier, s'appuie sur les « deux lieux d'inclusion » : le savoir, qui doit être rendu explicite et émancipateur, et la communauté éducative, qui doit être intégratrice. La pédagogie du Clept repose sur plusieurs principes : approche transdisciplinaire, ateliers culturels et éducatifs (création théâtrale, archéologie...), droit à l'erreur, monitorat entre pairs, travail en équipe, etc. Chaque enseignant est responsable d'un groupe de 6 à 8 tutorés et tient régulièrement informé les familles de leurs parcours scolaires, que l'élève soit mineur ou majeur. En 2002-2003, le Clept affichait un taux de réussite au bac de 77%.

Raccrocher ces jeunes : une responsabilité partagée, une réponse individualisée

Expérimentées par la politique de la ville, les cellules de veille éducative définies par la circulaire du 21 février 2002, ont pour objet de repérer les jeunes en rupture et de leur proposer « *une solution éducative et d'insertion* ». La circulaire n'impose pas un nouveau dispositif. « *Chaque situation doit être traitée au cas par cas, au plus près du terrain* », insiste Monique Lafon. « *Et il ne faut pas opposer les dispositifs de prise en charge de ces jeunes* », ont renchéri la plupart des participants, notamment ceux représentant la M.G.I. (Mission Générale d'Insertion) de l'Education nationale.

Réponses variées

La réponse adaptée au décrocheur peut se trouver aussi bien dans des dispositifs classiques, au sein de l'Education nationale (classes-relais, Modal, etc.) ou en dehors (P.J.J., par exemple), que dans des établissements expérimentant une autre approche pédagogique ou encore être créée de toutes pièces sur le terrain. A Ramonville-Saint-Agne (voir encadré ci-contre), la démarche de veille éducative a débouché entre autres sur la création d'un bistrot sans alcool, tenu par des éducateurs et ouvert tard le soir. A ces



La table ronde organisée lors du séminaire régional du 29 septembre à Lormont : Mme Heudes, M. Camus, M. Ruaud, Mme Lafon, M. Cauquil et Mme Kaufmann.

DÉCROCHAGE EN COLS BLANCS

La déscolarisation se moque de la classe sociale. Ramonville-Saint-Agne, 12 500 habitants, en témoigne. Située à la périphérie de l'université toulousaine, plutôt peuplée de classes moyennes et de chercheurs, la ville n'en connaît pas moins des situations de ruptures scolaires pour 70 gamins en primaire et autant au collège. Définie comme le volet éducatif du contrat local de sécurité, la veille éducative n'est pourtant pas pensée comme « *une démarche de prévention de la délinquance* », mais comme de la « *prévention primaire* », explique Alain Carral, son coordonnateur. Les cellules de veille s'organisent autour des établissements :



Alain Carral, coordonnateur de la veille éducative de Ramonville-Saint-Agne.

une pour le collège, une pour quatre des cinq groupes scolaires. En primaire, la cellule se limite à 3-4 personnes (enseignants, service jeunesse, Rased), mais peut inclure d'autres partenaires dans l'intérêt de l'enfant. Au collège, elle inclut le corps médico-social, le C.P.E., le conseiller d'orientation-psychologue... et s'appuie sur une grille d'évaluation des élèves en fonction de critères scolaires et de comportement pour repérer les décrocheurs et dresser un premier diagnostic lors d'une réunion de rentrée en novembre. Le suivi se fait ensuite tous les mois et demi, sous la houlette de cinq coordonnateurs, salariés à temps plein.

lieux collectifs d'intégration, plus souvent des ateliers d'accompagnement à la scolarité ou d'aide aux devoirs, s'ajoute aussi toute une palette de solutions plus individualisées. Chaque fois la réponse est définie à l'issue d'une concertation entre intervenants éducatifs et sociaux et doit correspondre aux souhaits du jeune et de sa famille. Ainsi, Gérard Peyronnet, le responsable du projet éducatif de la ville d'Evry (voir encadré page ci-contre), cite le cas de ce décrocheur d'origine étrangère, exclu de son collège, que son père souhaite renvoyer au « pays » de peur qu'il ne s'installe dans la délinquance en restant à Evry. Pour ne pas perdre de vue le jeune et sa scolarité, la municipalité a accepté à condition d'accompagner ce retour au pays par un « *contrat d'assistance éducative* » co-signé par la famille, les responsables de l'action éducative et l'organisme local qui assure désormais la formation du jeune.

Organisation de la veille: les 3 C

Sous la responsabilité du maire, la démarche de veille éducative se décline en trois instances:

- **Les Cellules de veille.** C'est à leur niveau que sont abordées les situations individuelles et que se construit l'accompagnement du jeune et son suivi. La cellule agit à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou d'un établissement scolaire (collège ou école), parfois en fonction de tranches d'âges. Elle est à géométrie variable: un groupe ad hoc constitué autour d'une situation, un binôme enseignants-éducateurs, élargi au cas par cas à d'autres acteurs, un groupe technique permanent de 7 à 8 personnes.

- **Le Comité de veille,** plus étoffé, qui rassemble l'ensemble des institutions concernées. Il a plutôt une fonction d'observatoire et de pilotage des politiques locales de prévention des exclusions des jeunes. Mais dans la pratique, il peine à



Le public lors du séminaire régional du 20 octobre à Pessac.

assurer l'évaluation, souvent laissée au seul coordonnateur.

- **Le Coordonnateur.** Il est à cheval entre les cellules et le comité de veille. Il a un rôle d'animateur du réseau des acteurs et fait remonter au comité et au maire les constats et propositions des cellules.

LES LIMITES D'UNE APPROCHE PAR ÂGE

A Evry, 50000 habitants et 62 nationalités différentes, la démarche de veille éducative peut concerner potentiellement entre 220 (source M.G.I.) et 450 jeunes de 11 à 25 ans (source service municipal des sports) repérés sans solution scolaire. Engagée en 2002, la démarche, rattachée au C.E.L. (Contrat Educatif Local) affiche un double objectif: prévenir les ruptures éducatives des 3-22 ans et ne laisser aucun jeune au bord du chemin. Les acteurs ont choisi de créer un comité de pilotage présidé par le maire et regroupant toutes les institutions concernées, ainsi que trois cellules techniques autour de trois tranches d'âges (les moins de 10 ans, les 10-16 ans et les plus de 16 ans). Mais elles ne se sont réunies qu'une seule fois. Le périmètre d'action – la commune – s'est avéré trop vaste, tout comme les cellules. En complément, Gérard Peyronnet, qui occupait la fonction de coordonnateur jusqu'en juillet, réunit, au cas par cas, de petits groupes de partenaires pour solutionner des situations individuelles. Aujourd'hui, chef du projet éducatif de la ville, il admet qu'il faudrait mailler sur le territoire communal autour d'une dizaine de petites équipes de 6 à 8 personnes. Un nouveau coordonnateur va être recruté et chargé de cette mission.



Gérard Peyronnet, chef du projet éducatif d'Evry.

Les conditions de réussite de la veille éducative

Des analyses de Guy Cauquil – animateur du séminaire, directeur du cabinet Cirese et auteur de plusieurs évaluations sur le sujet – et des débats lormontois et pessacais, ont émergé cinq clés de succès pour la veille éducative. Ces crédos ne ferment toutefois pas la porte aux débats. La démarche reste forcément le fruit d'une cuisine de terroir, mais de moins en moins à la fortune du pot.

Anticiper...

Ne suppose pas forcément un diagnostic préalable. Le Clept a pris le temps d'une étude de faisabilité d'un an, pas les cellules de veille de Ramonville et d'Evry. Mais il semble nécessaire toutefois d'inscrire la veille éducative dans un projet éducatif plus global, à l'échelle du territoire, pour lequel on ne peut faire l'économie d'un débat sur les valeurs et les objectifs. Anticiper pose en revanche une question: quand repérer les décrocheurs? Dès le primaire pour une prévention précoce. Oui, mais étant conscient d'un « effet loupe »: « *signaler un enfant très tôt peut conduire à interpréter*



Guy Cauquil, directeur du cabinet Cirese, lors du séminaire régional du 29 septembre.

tout ce qu'il dit ou fait en fonction de ce décrochage supposé», estime Bernard Gerde. Au collège? Dans l'agglomération bordelaise, « *c'est ce niveau d'intervention qui est privilégié parce qu'il recouvre l'âge de l'obligation scolaire et que les sorties y sont les plus nombreuses* », explique Jean-François Ruaud, coordonnateur Zep. Et pour les plus de 16 ans en rupture, que faire? Théoriquement, ils constituent le public des missions locales. Pourtant, à Evry, Gérard Peyronnet refuse de ne pas les prendre en compte et soutient qu'en s'intéressant aux grands frères, il est possible de repérer les problèmes des plus jeunes.

Etre pragmatique...

Quelle est la meilleure approche des processus de décrochage? Une approche par public ou par territoire? Une approche individuelle ou par groupe (primo-arrivants, jeunes maghrébins victimes de discriminations...)? Une approche à l'échelle de la ville ou du quartier? Les débats ont semblé plutôt pencher pour un accompagnement du jeune à l'échelle de son lieu de vie et prenant en compte son environnement que par les seuls symptômes du décrochage. Tout en traitant de cas individuels, la veille éducative doit aussi réfléchir à des problématiques collectives (la santé mentale, le retrait des pères, etc.).

Etablir la confiance...

La coopération entre acteurs est fragile. Cette difficulté à travailler ensemble est aussi bien ressentie dans la Communauté de communes de Castillon-Pujols (5000 habitants) qu'à Evry (10 fois plus grande). En dépit des efforts pour structurer ce partenariat au sein de Cel ou Pel, les réflexes corporatistes, le repli derrière ces compétences, sont monnaie courante. Schématiquement: L'Education nationale a du mal à admettre qu'elle n'est pas seule; le Conseil général redoute de se voir dépossédé de ses missions; la notion de